

Syndicat des Avocats de France

Journée de formation organisée par la Commission Pénale du SAF
Avec la participation de l'Ordre des Avocats du Barreau de Seine St Denis

Samedi 29 septembre 2007 - Bobigny

Maison de l'Avocat et du Droit,
11/13, rue de l'Indépendance 93000 BOBIGNY

La nouvelle défense pénale des mineurs

09H00 Accueil des participants

09H15 Accueil

- Monsieur le Bâtonnier de Bobigny
 - Régine BARTHÉLÉMY,
Présidente du SAF
- Un représentant de la Commission pénale du SAF
- Monsieur ROSENCZWEIG, Président du Tribunal pour enfants de Bobigny

MATINEE

Modérateur : Cyril MALGRAS,
Avocat au Barreau de Montpellier

APRES-MIDI

Modératrice : Virginie BIANCHI,
Avocat au Barreau de Paris

10H15 **Evolution de la politique du traitement de la délinquance des mineurs depuis l'ordonnance de 1945**
Un sociologue

14H00 **Les mineurs détenus, une réalité pénitentiaire**

14H15 **Table ronde
La pratique éducative**
CIP-Surveillant-Educateur

10H45 **Bilan critique de la législation des mineurs : des pratiques entre prévention ou répression**
Didier LIGER,
Avocat au Barreau de Versailles
Un magistrat

15H00 **Débat**

15H15 **Table ronde
La pratique de la défense**
deux juges des enfants,
Julien BOISSE,
Avocat au Barreau de Béthune
Benoît ROUSSEAU,
Avocat au Barreau de Nantes

11H45 **Débat**

12H00 **La pratique du juge**
un magistrat

16H15 **Débat**

12H30 **Débat**

16H30 **Pause**

12H45 **Déjeuner sur place**

16H45 **Les conséquences sociales et psychologiques de l'enfermement**
un psychiatre
un directeur d'établissement pénitentiaire pour mineurs.

17H30 **Clôture de la journée**

SAF COMMUNICATION
organisme de formation n° 11 75 26 108 75

Cette session de formation satisfait à l'obligation de formation continue des avocats
(article 85 du décret n° 91-1197 du 27 novembre 1991) et aux critères des décisions à caractère normatif n° 2005-001 à
2005-004 du Conseil National des Barreaux
durée de la formation : six heures

Attention : cette formation n'est pas prise en charge à titre individuel par le FIF-PL

Bulletin d'inscription

à retourner à SAF COMMUNICATION 34, rue Saint Lazare 75009 PARIS

Nom, Prénom :

Adresse :

C.P. Ville :

Tél : Fax : e-mail :

Barreau ou activité professionnelle :

Participera à la journée de formation pénale du Samedi 29 septembre 2007 à Bobigny

Avocat inscrit, adhérent SAF60 € (#)

Avocat stagiaire, adhérent SAF30 € (#)

(#) *pré-inscription indispensable pour bénéficier des tarifs « adhérent SAF »*

Avocat inscrit non adhérent SAF et autre public ...80 €

Avocat stagiaire non adhérent SAF50 €

Pré stagiaire et étudiant : Entrée libre

dans la limite des places disponibles avec inscription préalable indispensable auprès de SAF COMMUNICATION

Participera au déjeuner : 20 €

Les frais d'inscription ne comprennent pas le prix du repas

Règle la somme totale de à l'ordre de SAF COMMUNICATION

INSCRIPTION PRÉALABLE INDISPENSABLE